



AFRIQUE
RISQUES
CONSEIL



Séminaire de formation

«**La Gestion des Sinistres en cours de travaux**»



25 >> 26
Octobre 2018



Afrique Risques Conseil organise du **25** au **26 Octobre 2018** un séminaire de formation sur le thème :

« La Gestion des Sinistres en cours de travaux »

Cette formation de 2 jours s'inscrit dans une démarche d'approfondissement des connaissances liées à la gestion des mesures conservatoires, à la mobilisation de la police TRC, à la Gestion de l'urgence et préservation des recours, à l'indemnisation et au règlement intermédiaires.

INTERVENANTS :



MORIEZ Frédéric
Architecte D.E.S.A.
Directeur de production
EQUAD RCC

Spécialités Techniques

- Construction - Ouvrage classés monuments historiques - Etanchéité, cuvelage
- Charpente, couverture - Isolation, façades, revêtements extérieurs

Expertise de référence

Toutes interventions :

- RC (Responsabilité civile) et RCD (Responsabilité décennale) des intervenants à l'acte de construire
- TRC (Tous Risques Chantiers), CAR (contractor all risks)
- Expert Conseil National

Et plus spécialement dans les domaines :

- Ouvrage publics (concours conception / construction)
- Logements collectifs
- Ouvrages d'environnement
- Etablissements hospitaliers
- Grande distribution - Loisirs

International :

- Expertises sur polices contractuelles, TRC et CAR, RC sur chantiers en Europe de l'Est, et en Afrique
- Consulting et Loss Adjuster sur chantiers anglo-saxons, au Moyen Orient et en Asie



ROQUES Florent
Ingénieur Polytech,
Master Energie

Spécialités Techniques

- Construction - Energies renouvelables - ERP, IGH - Structures (Béton, Bois) - Etanchéité - Isolation, façades, revêtements extérieurs

Expertise de référence

Toutes interventions :

- RC (Responsabilité civile) et RCD (Responsabilité décennale) des intervenants à l'acte de construire
- TRC (Tous Risques Chantiers), TRME (Tous Risques Montage et Essais)
- Perte d'Exploitation

Et plus spécialement dans les domaines :

- Ouvrage publics (Stades, Stations d'épuration, Musées)
- Logements collectifs
- Entrepôts logistiques
- Centrales photovoltaïques
- Equipements de loisirs (Simulateurs de vols)
- Equipements industriels (Fours à chaux, Stations services, Usines d'émulsions)

OBJECTIFS :

Le séminaire doit permettre aux participants :

- d'analyser les étapes de gestion des sinistres et les garanties pour optimiser sa méthodologie de gestion.
- d'identifier les risques et les garanties d'un contrat TRC
- d'appréhender les sinistres, dommages-ouvrage, la responsabilité civile décennale dans le cadre de dossiers amiables et juridiques
- d'appréhender la méthode de règlement des sinistres

CIBLE :

Cette formation est destinée aux :

- Services sinistres • Services techniques • experts dommages • juristes • constructeurs
- maîtres d'ouvrages publics et privés • bureau de contrôle, bureau d'étude • financiers
- Risk manager, ainsi que tout manager et tout autre collaborateur intéressé ou concerné par les problématiques de la gestion des dossiers sinistres dans le domaine de la construction.

LIVRABLES :

A la fin du séminaire, il sera remis à chaque participant :

- Un support relié de l'ensemble de la présentation ;
- Une clé USB contenant la présentation PowerPoint du séminaire ;
- Une attestation de participation délivrée par l'autorité organisatrice.

DUREE : 2 jours

LIEU : Centre de formation de l'Association des sociétés d'Assurances de Côte d'Ivoire (ASACI) 01 BP 3873 Abidjan 01,8, Boulevard de France-Cocody, République de Côte d'Ivoire.

PRIX : 498 979 FCFA TTC par participant

(Sont inclus dans ces frais de formation, une pause-café et un déjeuner chaque jour durant tout le séminaire).

